



31 janvier 2023

Présenté par le Groupe de travail sur l'universalisation du Traité

Original : Anglais

Traité sur le commerce des armes

Neuvième Conférence des États Parties

Genève, 21-25 août 2023

PROJET DE DOCUMENT

AMÉLIORATION DES TRAVAUX DU GROUPE DE TRAVAIL DU TCA SUR L'UNIVERSALISATION DU TRAITÉ (WGTU)

1. Le soutien à l'universalisation du Traité sur le commerce des armes (TCA) a été une tâche permanente des Présidents de la CEP depuis l'entrée en vigueur du Traité en décembre 2014. La Troisième Conférence des États Parties au TCA (CEP3) a officiellement créé le « Groupe de travail sur l'universalisation du Traité (WGTU) », qui est coprésidé par le président actuel et le président de la CEP précédente.
2. Depuis lors, les Coprésidents du WGTU ont coordonné les efforts entrepris pour promouvoir le TCA afin d'augmenter le nombre d'États Parties au TCA. Actuellement, le WGTU oriente les efforts d'universalisation du Traité sur la base des contributions des parties prenantes, sans bénéficier d'une vision à moyen et long terme de la manière de faire progresser l'universalisation du Traité. Par conséquent, les travaux du WGTU sont fondés sur une perspective à court terme uniquement, chaque présidence de la CEP disposant au maximum de deux ans pour entreprendre ses efforts d'universalisation.
3. L'évaluation actuelle montre que les processus nationaux pour ratifier le Traité ou y adhérer peuvent prendre plusieurs années. L'allongement du délai nécessaire à la ratification ou à l'adhésion au Traité s'explique par les circonstances nationales spécifiques de chaque État. Les États qui peuvent bénéficier d'une assistance en appui à leurs processus nationaux de ratification ou d'adhésion au TCA mentionnent souvent la nécessité d'une approche personnalisée. En raison de l'absence actuelle d'une meilleure coordination au sein des différents organes du TCA, un tel soutien ne peut être apporté autant qu'il le faudrait.
4. La CEP8 a demandé à l'Allemagne de poursuivre ses travaux sur cette question et de présenter des recommandations à la CEP9, sur la base des éléments suivants :
 - a. Planification et coordination à moyen terme
 - b. Approche graduelle
 - c. Champions régionaux
 - d. Mécanismes axés sur la demande ou sur le soutien
 - e. Coordination des efforts au sein du TCA
 - f. Coordination avec d'autres entités
5. Le présent document vise à détailler ces éléments, à préparer des recommandations pour la CEP9 et à fournir une première proposition de répartition du travail dans un processus modifié concernant l'universalisation du Traité. Il sera précisé au cours des discussions intersessions menant à la CEP9.

6. Tous les éléments du présent document sont liés entre eux et s'appuient les uns sur les autres. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un séquençage strict, le passage à une approche pluriannuelle doit être approuvé en premier car il sert de base aux autres éléments de discussion.

Éléments à approfondir (conformément à la CEP8) :

Planification et coordination à moyen terme	
Situation actuelle	<p>L'expérience récente montre qu'il faut généralement plus de temps aux États pour finaliser les processus politiques nationaux nécessaires à l'adhésion au Traité. Afin d'établir et de maintenir la continuité dans le soutien apporté aux États tout au long du processus, il serait utile d'élaborer un plan de travail à moyen ou long terme, qui permettrait au WGTU de fournir un soutien continu aux processus nationaux de ratification ou d'adhésion au TCA sur une longue période.</p> <p>Pour aider les États dans cette phase, il serait nécessaire de disposer de plus d'informations sur l'état du processus national de ratification/adhésion, y compris les difficultés potentielles rencontrées dans les processus décisionnels nationaux, car les difficultés sont différentes pour chaque État. Avec ces informations en main, une assistance individuelle, adaptée aux circonstances nationales, serait possible.</p>
Recommandation	<p>La CEP doit approuver l'approche proposée par le WGTU consistant à entreprendre des efforts d'universalisation du Traité dans un format pluriannuel.</p>
Justification	<p>S'il semblait logique d'accorder une priorité régionale à une zone différente chaque année au cours des premières années du Traité, la réalité d'aujourd'hui montre que le processus d'adhésion nécessite beaucoup plus de temps et d'attention particulière. Une approche plus ciblée et plus stratégique serait donc utile pour orienter les efforts d'universalisation vers les zones géographiques où la participation au TCA est la moins forte. Avec cette approche, le WGTU sera en bien meilleure position pour fournir des recommandations, entre autres sur l'orientation régionale des efforts d'universalisation, à la CEP suivante.</p>

Approche graduelle	
Situation actuelle	<p>Afin de mieux utiliser les ressources disponibles, le WGTU devrait envisager de développer une approche structurée et graduelle, qui peut être axée sur :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. les États Signataires qui se sont montrés les plus susceptibles d'adhérer au Traité dans un futur proche, 2. les États Signataires susceptibles d'adhérer au Traité dans les années à venir, et 3. les autres États enclins à signer/adhérer au Traité dans les années à venir ; 4. Tous les autres États par la suite. <p>Les informations relatives aux États seront gérées de manière judicieuse et ne seront pas ouvertes à une discussion publique.</p>
Recommandation	<p>Le WGTU devrait concentrer ses efforts principalement sur les États Signataires puisqu'ils ont déjà démontré leur engagement politique en faveur du Traité, tout en restant ouvert et accueillant par rapport aux autres États intéressés par le Traité.</p>
Justification	<p>Comme l'universalisation du Traité s'avère moins facile que durant les premières années, une approche ciblée sur un petit groupe d'États permettrait un meilleur soutien et, en fin de compte, augmenterait la probabilité de résultats positifs. Cela permettra également d'utiliser de manière optimale et ciblée les ressources disponibles au sein du TCA.</p>

Champions régionaux	
Situation actuelle	<p>Les États qui envisagent de ratifier le Traité ou d’y adhérer ont souvent besoin d’un soutien pour engager les démarches nécessaires. Pour qu’un soutien puisse être fourni à partir de leur région, une feuille de route ou une approche régionale peut être utile pour favoriser les échanges et la coopération entre les États opérant dans le même contexte régional. Bien que cela ne relève pas du champ d’application initial du traité, le TCA, par l’intermédiaire de la présidente de la CEP et avec le soutien du Secrétariat du TCA, pourrait chercher à établir de nouveaux contacts ou à intensifier les contacts existants avec les organisations régionales et infrarégionales afin d’améliorer la coordination des activités et des programmes, le cas échéant.</p> <p>En plus de ces axes de travail existants, la mise en place d’un programme de « champions régionaux » devrait être envisagée. Il est proposé que les Vice-présidents du TCA assument ce rôle dans leurs régions respectives et que les États Parties puissent jouer le rôle de « champions régionaux » sur la base du volontariat. Cela répondrait à un double objectif :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. soutenir les efforts d’universalisation de la Présidente de la CEP, et 2. permettre aux États Parties intéressés de partager des informations concernant leur propre expérience du processus national de ratification/adhésion au TCA avec les États de la même région qui en sont encore aux premiers stades de leur adhésion au Traité.
Recommandation	<p>Le Secrétariat devrait solliciter les points de contact nationaux afin d’explorer les possibilités d’intervenir en tant que « champions régionaux » et d’organiser des séances d’information régulières à la CEP sur les contacts avec les organisations régionales et leur éventuelle contribution aux efforts d’universalisation.</p>
Justification	<p>Les organisations régionales ont soutenu les efforts d’universalisation par le biais de leurs réseaux établis dans le passé et continuent de le faire. Les contacts qu’ils ont établis avec les parlementaires et les autorités offrent le soutien interne nécessaire à l’information sur le Traité. En outre, la possibilité de partager des informations ou des expériences au sein de la région concernée peut avoir un impact positif sur les pays qui hésitent à adhérer. Au-delà de ces méthodes bien établies, il pourrait être très utile de créer un réseau d’États Parties qui joueraient le rôle de « champions régionaux ». Les États d’une même région géographique pouvant être confrontés aux mêmes défis, il semble logique qu’un échange direct se traduise par un soutien plus ciblé.</p>

Mécanismes axés sur la demande ou sur le soutien	
	<p>À ce jour, seul le Fonds d'affectation volontaire (VTF) et le programme de parrainage du TCA servent de mécanisme de soutien interne permettant, entre autres, de fournir une assistance aux États dans leurs efforts visant à adhérer au TCA. Toutefois, ces programmes ne peuvent fournir un soutien qu'après la demande de financement d'un État. Les demandes de financement de projets et de parrainage pour participer aux réunions doivent être soumises par les États, parfois sur la base d'informations limitées sur les programmes disponibles ou leur planification optimale.</p> <p>Avec une connaissance plus solide des processus nationaux, il serait possible d'inverser cette approche et d'offrir une assistance sur mesure répondant directement aux besoins spécifiques des États, en tenant compte des circonstances nationales. Grâce à cette approche, le WGTU peut aider à la coordination du travail entre les mécanismes d'assistance bien établis, sans qu'ils fassent double emploi.</p>
Recommandation	<p>Le Secrétariat du TCA fournit des conseils aux États qui cherchent à utiliser les mécanismes de soutien internes du TCA (VTF et Programme de parrainage) pour faire avancer leurs efforts d'adhésion au Traité.</p> <p>Cette démarche devrait être complétée par une approche plus proactive vis-à-vis des États intéressés afin de leur fournir des conseils sur les programmes disponibles et leur planification.</p>
Justification	<p>L'expérience acquise au cours des cycles précédents du VTF indique un certain ensemble d'activités de soutien à l'adhésion et à la mise en œuvre ainsi qu'à leur planification. Cela permettra au Secrétariat du TCA d'adopter une approche plus proactive et de fournir des conseils aux États Signataires pour les aider à demander le financement de projets VTF avant leur première demande. La formation administrative nécessaire pour remplir ces demandes est déjà disponible.</p>

Coordination des efforts au sein du TCA	
Situation actuelle	<p>Le WGTU doit décider des informations requises pour soutenir les approches individuelles envisagées, puis faire le point sur les informations disponibles au sein du TCA et de ses organes subsidiaires. L'amélioration de la compilation, de la coordination et de la diffusion des informations disponibles renforcera la collaboration dans le cadre du TCA et évitera la duplication du travail.</p>
Recommandation	<p>La CEP prendra note de cette approche.</p>
Justification	<p>La compilation des données déjà disponibles permettra au WGTU de prendre un contact plus ciblé avec les États.</p>

Coopération avec d'autres entités	
Situation actuelle	<p>Diverses entités, opérant aux niveaux national et régional, soutiennent l'universalisation du Traité et sa mise en œuvre.</p> <p>Au-delà du champ d'application du TCA, il existe des entités qui travaillent sur d'autres projets ayant une mission similaire, dans les mêmes régions, parfois au sein d'un même État. Sur la base de la coopération établie avec les organisations internationales ou la société civile, il serait utile d'échanger, dans la mesure du possible, des données ou des informations afin d'établir une base de données commune pour faciliter l'approche personnalisée susmentionnée et utiliser au mieux les ressources disponibles.</p>
Recommandation	<p>Les Présidents des CEP, avec l'aide du Secrétariat du TCA, devraient établir un dialogue régulier avec les parties prenantes en mesure de soutenir l'universalisation du Traité afin d'explorer les moyens possibles d'établir ou d'intensifier la coopération, dans le cadre des mandats confiés et sans créer d'obligations financières.</p>
Justification	<p>La société civile apporte un précieux soutien aux efforts d'universalisation par le biais de contacts établis et d'activités ciblées aux niveaux national et régional. Ce soutien permet d'informer le grand public sur le Traité, d'élaborer des politiques, de mettre en œuvre des processus législatifs et d'apporter d'autres formes de soutien pendant le processus d'adhésion et au-delà. Cette expérience peut renforcer les efforts d'universalisation et éviter la duplication des efforts.</p>
